



Elections des membres du CSE

avec le SM-TE,

il est temps de se réveiller

Section RENAULT
N° 219 2 novembre 2022

Par sa participation aux trois réunions de négociation du protocole préélectoral définissant les modalités des élections, le syndicat SM-TE a demandé et obtenu :

1) Que les professions de foi syndicales soient envoyées au domicile du salarié par voie postale dans l'enveloppe comportant l'identifiant et le mot de passe,

Article 9.1 du protocole : « *Chaque électeur recevra, avant le vote, ses codes (un identifiant et un mot de passe transmis en 2 courriers distincts) par email sur l'adresse email professionnelle ainsi que par envoi postal. Les professions de foi des Organisations Syndicales présentant des listes de candidats seront envoyées en même temps que les identifiants, uniquement par courrier postal ...* ».

2) La possibilité pour les syndicats d'utiliser la messagerie professionnelle en accord avec les salariés durant la campagne électorale :

Article 11 du protocole : « *Il est par ailleurs rappelé que l'usage de la messagerie professionnelle sans l'accord des salariés n'est pas autorisé pour la propagande électorale* ».

Voir au verso, le mail du SM-TE du 27 octobre adressé à la Direction de la DLPA et aux organisations syndicales négociatrices.

Mais la principale demande du SM-TE exprimée lors de la première réunion de négociation n'a pas été satisfaite. Le SM-TE demandait de pouvoir voter en vote papier à l'urne physique transparente comme en 2018 pour que les organisations syndicales, et surtout les salariés, ne soient pas dépossédés de leur droit de contrôle.

C'est pourtant ce que veut faire la Direction de la DLPA en proposant aux syndicats négociateurs de confier l'organisation du scrutin à un prestataire de vote électronique, qui plus est, au prestataire ***Election Europe by SLIB***, filiale de **BNP PARIBAS** et **NATIXIS**.

Si le protocole était validé, la démocratie ne serait pas simplement confiée à des experts, elle serait confiée au secteur bancaire, autrement dit, à la Finance. Ce qui est extrêmement préoccupant.

C'est pourquoi le SM-TE invite les autres syndicats négociateurs (FO, CFE-CGC, CGT et CFDT) à ne pas le signer le protocole.

Il est temps de se réveiller, il est temps de rejoindre le SM-TE et de se porter candidat sur ses listes.

De: DEBESSE Olivier
Envoyé: jeudi 27 octobre 2022 07:54
À: BLANCHE Aurelie;

Cc:
Objet: RE: Séance de rélecture PAP

A l'attention de Madame Blanche et des parties syndicales négociatrices

Le 27 octobre 2022

Mesdames, Messieurs,

Parmi les points soulevés et proposés par le SM-TE en séance lors de la 3^{ème} réunion de négociation du PAP le 25 octobre, il y avait :

1) La possibilité durant la campagne électorale de pouvoir utiliser la messagerie professionnelle en accord avec les salariés, ce que vous avez traduit à l'article 11 de la façon suivante : « *Il est par ailleurs rappelé que l'usage de la messagerie professionnelle sans l'accord des salariés n'est pas autorisé pour la propagande électorale* », formulation qui convient au SM-TE, ce dont je vous remercie,

2) L'envoi des professions de foi au domicile du salarié par voie postal dans l'enveloppe comportant l'identifiant et le mot de passe. Ce qui avait fait l'unanimité des négociateurs syndicaux et que vous aviez accepté en séance. Je ne vois pas cette disposition dans le protocole, je vous demande de l'ajouter.

Enfin, à l'article 14, il est mis : « *Il est remis un exemplaire à chacune des parties signataires* », je demande que cette phrase soit rédigée ainsi : « *Il est remis un exemplaire à chacune des parties négociatrices* ».

En vous remerciant pour la prise en comptes de nos demandes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Pour le SM-TE,
Olivier Debesse

Pour redonner la parole aux salariés dans le futur CSE de la DLPA, devenez candidat avec le SM-TE

1) Je me porte candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections professionnelles du CSE de la DLPA

dans le but d'être élu(e) avec le SM-TE pour compléter les listes du SM-TE à titre de soutien

2) Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

3) Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE

Nom : _____ Prénom : _____ Mail personnel : _____

A retourner à : sm-te@travaillonsensemble.org

Avec le SM-TE, reprenons en main notre représentation

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33 à 55 €/an